



Le petit marché de DEMAIN

Ouvert à tous
sous conditions de ressources

Au sein de l'épicerie itinérante
vous trouverez:

- Fruits et légumes
- Produits secs
- Produits frais (Charcuterie, produits laitiers, plats préparés...)
- Produits d'hygiène et d'entretien
- Produits surgelés
- Denrées Halal

Pour de plus amples informations veuillez
contacter Madame FILLEAU Charlotte :



07.67.51.30.92



charlottefilleau.pma@gmail.com

**Prix divisés
par 4**





Qu'est-ce que l'épicerie itinérante?



L'épicerie itinérante solidaire est une aide alimentaire ambulante. Elle appartient à l'Association DEMAIN, association de loi 1901 à but non lucratif. Elle a pour objectif de permettre à toute personne présentant le besoin d'avoir accès à une alimentation saine et équilibrée, en accédant à des denrées diverses et variées, ainsi qu'à des produits d'hygiène et d'entretien à moindre coût.

Ainsi, pour toute personne inscrite, vous ne paierez que 25% du prix initial et vous choisissez vous-même les denrées dont vous avez besoin.

Pour qui ?

Les habitants des communes concernées par une convention MAIRIE-DEMAIN pourront avoir accès à l'épicerie itinérante si vous vous êtes préalablement inscrit.

Comment s'inscrire?

Les habitants souhaitant s'inscrire pour effectuer des achats alimentaires à l'épicerie itinérante devront contacter Charlotte FILLEAU au 07 67 51 30 92.

Celle-ci leur donnera les explications nécessaires.

Comment cela va se dérouler?

Une fois votre demande faite, votre dossier passera en commission. Vous pourrez la semaine suivante, récupérer votre carte d'adhérent auprès de l'épicerie itinérante et ainsi effectuer vos achats de denrées en vous rendant sur le lieu désigné par la commune.

Quels sont les moyens de paiement?

Les seuls moyens de paiement sont soit par chèque soit en espèce.

Une question? Un renseignement?

Contactez Madame FILLEAU Charlotte, Médiatrice sociale de l'association DEMAIN au 07.67.51.30.92 ou par mail à charlottefilleau.pma@gmail.com